

**ITALIEN**  
**ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT**  
**VERSION**

**Sophie Fermigier et Giuseppe Sangirardi**

**Coefficient** : 3 ; **Durée** :4 heures

Le texte de la version commune 2002 était tiré du recueil de nouvelles *Gli amori difficili* d'Italo Calvino. Décrivant la rencontre dans un train entre un jeune soldat en permission et une dame, il proposait, à travers le point de vue et les hésitations du soldat, un portrait insolite de la voyageuse. Cet extrait présentait un certain nombre de difficultés lexicales et syntaxiques réels, tout en étant assez facilement compréhensible. Nous souhaitons rassurer les candidats qui perdent peut-être leurs moyens devant certains mots qu'ils n'ont jamais rencontré au cours de leurs études : certaines fautes ont été « neutralisées », le jury n'estimant pas nécessaire la connaissance encyclopédique de tous les mots italiens. Les fautes de syntaxe (par exemple, *a giudicare dal* traduit par « à en juger de » ou encore « à en juger sa ») ou les constructions incorrectes des subordonnées comparatives ont été évidemment lourdement sanctionnées, mais le jury a pu apprécier le nombre beaucoup moins important des fautes d'orthographe, par rapport au concours 2001.

Si certaines traductions imprécises de mots comme « *guarnizioni* » et « *gale* » ont été considérées comme des fautes légères, la traduction de « *lungo lutto* » par « long trajet » ou « grosse lutte » était beaucoup plus grave. De même, traduire *sodo* par « sec », « souple » ou « gras » est un autre exemple de contre-sens grave. De même, un *profumo noto* n'est ni « fort », ni « poivré ».

Du point de vue de la syntaxe, le jury attendait des candidats qu'ils sachent reconnaître un futur dans le passé comme « *pensava che la vedova avrebbe certo scelto* » qu'il faut absolument traduire en français par un conditionnel présent. Ainsi les traductions proposant un conditionnel passé ont été sévèrement sanctionnées comme faute de grammaire. Beaucoup de candidats ont d'ailleurs su faire la différence entre ce futur dans le passé et le véritable conditionnel passé de la fin du texte : « *se no si sarebbe seduta più lontano* ». Les candidats auraient pu en outre s'interroger sur la valeur des prépositions, en particulier sur celle de *per* qui constitue souvent un piège : « *per* la floridezza del corpo » avait ainsi un sens causal et non final.

Il faut également faire attention aux italianismes que les candidats devraient pouvoir éviter en relisant attentivement leur copie, surtout lorsque le texte appartient à un vocabulaire courant : ainsi *direzione della corsa* pouvait difficilement être rendu par « direction de la course », mais bien par « sens de la marche ». Une erreur plus grave a consisté à traduire une tournure typiquement italienne mais très facilement compréhensible comme « *a guardarla in viso* » par « à la regarder au visage ». Une faute nettement moins grave a consisté à traduire les mots « *comodo* » et « *comodità* » par « commode » ou « commodité » qui n'ont pas le même sens en français que « confort » et « confortable ».

Il faut enfin toujours veiller à ce que le texte garde un sens, certaines fautes étant particulièrement lourdes, à la fois non-sens et fautes de syntaxe: *non aveva dimostrato di avere ripugnanza* traduit par « n'avait pas manifesté d'éprouver », ou « ne s'était pas montrée être répugnée ».

N'oublions pas que ce qui est évalué dans cette épreuve c'est aussi et avant-tout une bonne maîtrise de la langue française. Pour être clair, prenons dans le texte un autre exemple : si l'on traduit mot à mot « *lo sguardo irraggiungibile* » par les termes « regard injoignable » ou « introuvable », on aboutit à une formulation très maladroite et impropre. L'adjectif « impénétrable » était beaucoup plus approprié, et montrait une très bonne maîtrise de la langue.

*Quelques (très) bonnes copies ont été notées de 13 à 15,5, mais aucune ne s'est révélée excellente. Beaucoup de candidats, évalués de 0,5 à 8, n'avaient visiblement pas compris le texte.*